



VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 16 décembre 2025
19 heures 00

SP/GF

N° 003324

Demande de
subvention DRAC
pour le soclage des
collections du
musée

Publié le :

22/12/2025

VOTES POUR : 29

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le 16 décembre 2025 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 10 décembre 2025, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjointe), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère municipale), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Cédric MAROS (3ème adjoint) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO, M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Denis DEPAULE, Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIER (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS, Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Amélie LEBRETON (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Elhadji NDIOUR, M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET, M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE

ABSENTS : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale)

La séance est ouverte, le Secrétaire nommé est Mme Célia BARBIER.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la Loi n° 2002-5 du 4 Janvier 2002 modifiée relative aux musées de France fixe pour l'ensemble des Musées de France les missions permanentes de conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections, mais également de concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture.

Elle souligne que la reprise des expositions temporaires au musée en 2024 a permis d'augmenter et diversifier la fréquentation du musée.

Aussi la candidature du musée d'Apt a été retenue dans le cadre du projet national « 100 œuvres qui racontent du travail », porté par le Musée d'Orsay. Dans ce cadre, le musée d'Apt bénéficiera en 2026 du prêt exceptionnel de 3 œuvres prêtées par le musée d'Orsay dans le cadre de l'exposition « le travail, une aventure humaine ».

Afin d'accueillir ces œuvres nationales dans les meilleures conditions de conservation possibles, il convient d'acquérir 3 vitrines climatiques, qui permettront ensuite au musée de bénéficier d'autres prêts nationaux.

Cette acquisition de trois vitrines climatiques, est évaluée à 25 000 €.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service des Musées de France, pour l'année 2025, une subvention au meilleur taux.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

CONSIDERE l'intérêt de la présentation au public d'une exposition sur le travail à l'occasion de l'exposition nationale « 100 œuvres qui racontent le travail » en 2026.

CONFIRME, la décision d'acquérir trois vitrines de conservation.

DIT, que la dépense sera financée par les crédits inscrits à l'exercice budgétaire 2026.

AUTORISE, Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches pour solliciter une subvention au meilleur taux, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service des Musées de France.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette demande.

POUR EXTRAIT CONFORME

Célia BARBIER
Secrétaire de séance

Véronique ARNAUD-DELOY
Maire d'Apt

